

A l'attention des familles



Afin d'organiser au mieux le service,

Merci de bien vouloir prévenir

(à l'accueil ou auprès des infirmières)

avant le 19/12/2018 pour Noël

et avant le 26/12/2018 pour le jour de l'an

- si les résidents sortent dans leur famille pour Noël ou pour le jour de l'an

ou

- si vous venez déjeuner avec eux sur place ces jours-là

